



Le centre de congrès du Chapeau Rouge, au cœur de la ville

Afin de développer le tourisme d'affaires, Quimper Communauté a décidé de créer un centre de congrès au sein du Chapeau Rouge.

Le conseil communautaire a choisi le projet porté par l'architecte quimpérois Michel Grignou et son équipe.



L'implantation d'un centre de congrès dans le Chapeau Rouge va entraîner une restructuration complète du bâtiment tout en renouant avec son aspect original.

Le bâtiment sera composé extérieurement de métal tissé et de verre sérigraphié.

Un ascenseur panoramique est également prévu.

Un positionnement stratégique

L'espace du rez-de-chaussée constituera le cœur du futur centre avec une double ouverture et un étage en mezzanine. Les accès se feront à la fois de la rue du Chapeau Rouge et du parvis, faisant ainsi la jonction entre le nouveau complexe commercial et le secteur de la médiathèque et du théâtre.

Un large espace d'accueil et d'exposition ainsi que des salles de commissions vont être créés.

Le premier étage gardera ses bureaux tandis que la salle des fêtes du deuxième niveau sera équipée de gradins rétractables permettant une configuration en amphithéâtre d'une capacité de 400 places.

Le dernier étage sera réservé à un espace restauration avec une vaste terrasse disposant d'une vue panoramique sur la ville. Ce projet est conduit en parallèle de la rénovation du parc des expositions de Penzance.

Des conditions d'accueil améliorées pour les associations

Dès son ouverture en 2015, le centre de congrès du Chapeau Rouge pourra accueillir les manifestations organisées par les associations.

Grâce à de nouveaux espaces, à une plus grande modularité, les associations bénéficieront de conditions d'accueil nettement améliorées pour l'organisation de leurs spectacles, lotos, repas, conférences, assemblées générales...

Avec ses gradins rétractables, la salle plénière (qui correspond à la salle des fêtes actuelle) conservera une possibilité de configuration « à plat » pour les manifestations d'envergure.

La création de salles de réunions, appelées aussi salles de sous-commissions, permettra d'organiser simultanément plusieurs réunions dans des jauges différentes selon les besoins. Une nouveauté qui n'existe pas aujourd'hui.

Au-delà des salles, les associations pourront accéder à des espaces ouverts dédiés aux expositions ou à des moments de convivialité, dans des conditions beaucoup plus agréables qu'aujourd'hui et bénéficier des services associés à la création de l'espace de réception – restauration au dernier étage du bâtiment.